

BÉCANCOURT.—Après avoir été malade des fièvres typhoïdes, pendant trois mois de l'été dernier, et avoir eu les soins d'un bon médecin, je me suis un peu rétablie ; mais profitant de la permission que mon médecin m'avait donnée de sortir, lorsqu'il ferait beau, j'en abusai. Je restai trop longtemps dehors, et je pris du froid. Je fis une rechute qui amena une inflammation des poumons. J'eus encore les soins du médecin, mais cette fois inutilement ; car la toux, avec des points dans l'estomac, me fit souffrir longtemps. Je fis une neuvaine avec ma famille, sans grand soulagement. C'est alors que je tournai mes regards vers la Bonne sainte Anne, la suppliant de me guérir, et lui promettant, si j'obtenais ma guérison, de la faire publier dans ses Annales. Presque aussitôt la toux cessa, et les forces me revinrent si promptement, que j'en fus étonnée, et je vis bien que j'étais guérie.

C'est donc pour prouver ma reconnaissance à la Bonne sainte Anne, et m'acquitter de ma promesse, que je vous prie d'insérer dans vos Annales cette guérison.—Dame P. C.

3 février 1894.

Certifié correct,

A. E. RAICHE, Ptre, curé.

ST-UBALD.—Un de mes meilleurs paroissiens, Ferd. Fortier, a promis de faire publier dans les Annales de sainte Anne deux faveurs obtenues, depuis deux ans. Il prétend que sainte Anne l'a protégé dans une de ses enfants malade et dans une autre circonstance.

L'homme est parfaitement honnête et chrétien, et de plus très intelligent.—C. R., curé.

20 février 1894.